

COMMUNIQUE DE PRESSE

Pully, le 11 mars 2023.

La dignité de l'enfant bafouée au Palais de Tokyo : Que fait la justice ?

Le Comité International pour la Dignité de l'Enfant (CIDE) est profondément choqué par une « œuvre » exposée depuis le 17 février au Palais de Tokyo, à Paris.

En effet, cette toile de l'artiste suisse Miriam Cahn, intitulée "Fuck Abstraction!", représente de manière crue et choquante un enfant pratiquant une fellation sur un adulte.

Le CIDE rappelle que la protection de l'enfance est un droit fondamental inscrit dans les lois nationales et internationales.

Mettre en scène des actes sexuels impliquant un enfant, soi-disant à des fins prétendument didactiques pour tenter d'échapper à l'application de la loi pénale, viole crassement le droit et les accords internationaux.

En tant que défenseur des droits de l'enfant, le CIDE exhorte les autorités responsables à assumer leurs responsabilités en faisant procéder immédiatement au retrait de cette ignominie qui souille les murs de l'exposition.

Nous appelons également la communauté artistique à réfléchir à l'impact de leurs créations sur la vie et la dignité des enfants.

Nous invitons enfin le public à ne pas cautionner la violation de l'image de l'enfance promue par cette exposition.

Le CIDE continuera de surveiller de près les expositions et les productions artistiques susceptibles de porter atteinte aux droits de l'enfant. Nous sommes déterminés à faire respecter les lois et les normes internationales qui protègent les enfants de tout type de violence, d'abus et d'exploitation.

Georges GLATZ
Président du CIDE



Johann FOULQUIER
Secrétaire général

